

PASSEZ À L'ACTION DÈS MAINTENANT

Un parcours simple pour obtenir un CFC

1. Vérifiez votre éligibilité
2. Inscrivez-vous à la formation
3. Obtenez votre CFC

**FAITES LE PAS :
INSCRIVEZ-VOUS
DÈS AUJOURD'HUI**



**5 ANS D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE,
PAS DE DIPLÔME ?**

OBTENEZ LE CFC D'AGENTE D'EXPLOITATION GRÂCE À L'ART. 32

PRÊT À PASSER À L'ACTION

Rendez-vous sur notre site internet
www.sfbromandie.ch

**TRANSFORMEZ VOTRE
EXPÉRIENCE
EN DIPLÔME RECONNU !**

Jusqu'à
5'900.-
de subventions
cantonales
Formation : CHF 6'800.-

Obtenez le CFC d'agent-e
d'exploitation **GRÂCE À L'ART. 32**



VOTRE
EXPÉRIENCE
 MÉRITE UN
DIPLÔME

L'art. 32 est votre solution

UNE VOIE ADAPTÉE AUX PROFESSIONNELS

Vous avez plusieurs années d'expérience dans l'exploitation, l'entretien ou la maintenance de bâtiment ?

La voie de l'art. 32 vous permet de faire reconnaître et certifier vos compétences en obtenant un certificat fédéral de capacité (CFC), sans devoir suivre une formation duale de trois ans.

CE QUE COMPREND LA FORMATION

Formation de fin août à mi-mai

- 13 jours de cours pratiques en présentiel
- 31 sessions théoriques (2,5 heures)
- Supports de cours en ligne
- Préparation ciblée aux examens du CFC



Trois spécialisations s'offrent à vous : conciergerie, voirie ou installations de sport. **À vous de choisir** celle qui correspond à votre expérience professionnelle.

QU'EST-CE QUE LA VOIE DE L'ART. 32 ?

La procédure de l'art. 32 permet aux personnes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC), avec la possibilité d'une **formation préparatoire de 9 mois**.

Elle s'adresse aux professionnels actifs dans les domaines de l'exploitation, de l'entretien ou de la maintenance des bâtiments souhaitant faire reconnaître officiellement leurs compétences.

Cette formation vous prépare efficacement aux examens du **CFC d'agent-e d'exploitation**.

UN VRAI LEVIER POUR VOTRE CARRIÈRE

Vous avez de l'expérience, mais pas de diplôme ?

Faites reconnaître vos compétences et passez à l'étape suivante.

UN **CFC** VALORISE
 VOTRE **EXPÉRIENCE**
 ET VOTRE **PARCOURS**

Valorisez votre expérience professionnelle.

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

- ✓ Faites reconnaître vos compétences
- ✓ Obtenez un CFC d'agent-e d'exploitation
- ✓ Renforcez votre profil professionnel
- ✓ Renforcez votre employabilité
- ✓ Améliorez vos perspectives de carrière

FINITE D'EN SAVOIR PLUS ? ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.sfbromandie.ch ou contactez-nous pour plus d'informations sur notre site www.sfbromandie.ch

Scannez le QR code et découvrez tous les détails



✉ info@sfbromandie.ch
 ☎ +41 21 512 12 00